

Budget 2022

des choix stratégiques
pour assurer l'avenir



L'ECHO *Agésinate*

vivante

L'ACTU DE VOTRE VILLE

- p.05 DOSSIER
Budget 2022 : des choix stratégiques pour assurer l'avenir
- p.10 AIZENAY, ville durable
Le printemps marque le retour dans les champs
- p.22 AIZENAY, ville vivante
Fête de la musique

économique

MAI 2022 // N°206





L'Echo Agésinate se lit aussi en numérique...

Vous souhaitez lire le magazine municipal en ligne ?

Vous pouvez le télécharger sur [www.aizenay.fr/Les publications/L'Echo Agésinate](http://www.aizenay.fr/Les_publications/L'Echo_Agésinate)

Vous ne souhaitez plus recevoir la version papier dans votre boîte aux lettres ?

Demandez votre autocollant « Ici, je télécharge mon magazine » à l'accueil de la mairie en laissant vos coordonnées et apposez-le sur votre boîte aux lettres.



INFOS MAIRIE

8 Avenue de Verdun
85190 Aizenay
Tél. 02 51 94 60 46

contact@mairie-aizenay.fr
www.aizenay.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

• ACCUEIL :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 13h00 et
de 14h00 à 17h30

Permanence le samedi de 9h00 à
12h00

Retrouvez l'actualité de la ville sur :

Ville.Aizenay @Aizenay_ville

L'ÉCHOAGÉSINATE

MAI 2022 // N°206

Magazine municipal d'informations édité par
la Mairie d'Aizenay

Directeur de la publication

Franck ROY

Rédaction - Conception - Mise en page

Service communication - Mairie d'Aizenay

Crédit photos

Ville d'Aizenay, Freepik, Adobe stock

Impression

Imprimerie du Bocage - Aizenay



Sommaire

p.05

Budget 2022
des choix stratégiques
pour assurer l'avenir

Édito p. 3

Dossier p. 5

Ville durable

p. 11



Les bons gestes écocitoyens

Ville économique

p. 14



Entreprendre à la maison... Tout savoir

Ville solidaire

p. 16



Quand mobilité rime avec solidarité
le temps d'un trajet

Ville vivante

p. 21



JAZZ'inate

Informations p. 25

Paroles d'élus p. 26

Permanences p. 27



Édito

Construire ensemble

Ce samedi 30 avril 2022, nous avons eu le grand plaisir d'inaugurer le nouveau complexe sportif municipal, le complexe OmEGA (Omnisports – Escalade - Gymnastique – Aizenay).

Lorsque nous avons décidé de construire cet équipement en 2018, nous souhaitions répondre à un double objectif : d'une part accompagner le développement de la vie associative sportive d'Aizenay en tenant compte de l'évolution dynamique de la population et d'autre part accueillir les lycéens avec la nécessité de mettre à disposition un équipement sportif.

Réfléchi par les utilisateurs, pour les utilisateurs

Pour arriver à ce résultat, nous avons beaucoup travaillé avec les associations et les élus, avec de nombreuses visites et rencontres qui nous ont permis de trouver le meilleur dénominateur commun pour réaliser ce complexe et proposer un équipement répondant aux besoins des utilisateurs. Je tiens à saluer et remercier tous ceux qui se sont investis dans ce projet pendant ces 4 dernières années.

Équipement innovant et qualitatif

Pour réaliser ce projet, nous avons choisi un montage juridique inédit en utilisant la co-maitrise d'ouvrage avec la Région des Pays-de-la-Loire. Cela a ainsi permis d'avoir un projet d'ensemble cohérent à la fois sur un plan architectural avec la construction du lycée mais aussi sur un plan fonctionnel. En effet, dès le départ, nous avons fait le choix de mutualiser les deux équipements ainsi que l'ensemble des infrastructures qui leur sont dédiées (places de stationnement, plate-forme de cars, accès sécurisés). Cela a ainsi permis de rationaliser les coûts, les procédures et les espaces.

Ce nouveau complexe sportif municipal répond aux enjeux environnementaux. C'est un bâtiment à Haute Qualité Environnementale, avec une recherche de labellisation à Energie Positive et Bas carbone. Nous avons fait le choix d'installer 512m² de panneaux photovoltaïques produisant une puissance de 100 kilowatts crête. Enfin, nous avons été attentifs à sa parfaite intégration dans l'environnement général.

Le coût global de construction des 3850m² comprenant notamment les prestations intellectuelles, les travaux, le matériel de gym, les aléas et les actualisations représente 8 659 112 €. La commune percevra 3 643 747 € de recettes (Etat, Région, Département, Communauté de communes, FCTVA). Le reste à charge pour la commune représente 5 015 365 €, soit 58% de l'opération.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de pouvoir mettre à disposition des futurs lycéens, et des associations sportives d'Aizenay ce nouveau complexe sportif OmEGA qui s'inscrit dans le projet politique d'accompagnement du développement du sport sur notre commune.

Et je peux vous dire que notre défi est réussi quand je vois les yeux des utilisateurs pétiller de plaisir !

Ce dossier est le symbole du travail collaboratif entre la commune et les associations qui s'appuie sur l'ensemble des bénévoles que je remercie sincèrement pour leur investissement au bénéfice de nos concitoyens.

L'année 2022 sera aussi marquée par l'inauguration et la mise à disposition de nouveaux équipements structurants pour le territoire avec l'ouverture de la piscine et du lycée.

Encore une belle année pour la ville d'Aizenay !!!

Maire d'Aizenay
1^{er} vice président de la Communauté de communes Vie et Boulogne

Retour en images



Inauguration du complexe sportif OmEGA

Le complexe sportif OmEGA a été inauguré en présence des personnalités officielles, des partenaires financiers, des professionnels, des associations sportives... Le grand public a pu découvrir l'équipement et assister au spectacle de clôture des Barjots Dunkers.



Chocolat Concert

Le Chocolat concert a fait salle comble. Un retour très apprécié par le public.



Carnaval des P'tits Patapons

Une quinzaine d'assistantes maternelles et leurs petits accueillis ont défilé accompagné de parents ou grand parents pour le plus grand plaisir des résidents de l'Ehpad venu les rejoindre en centre-ville.



Devoir de mémoire

Le drapeau Devoir de Mémoire a été remis le 5 mars 2022 à Aizénay à un Jeune Sapeur Pompier.



Journée Européenne des Métiers d'Art

Le public a pu découvrir quelques métiers insolites et utiliser des vieux outils.

« Mascottes de notre tour du monde »
Les enfants de l'accueil de loisirs ont défilé le 23 mars dernier dans les rues de la ville avec les mascottes qu'ils ont réalisés dans le cadre d'un projet de découverte des différentes cultures du monde et de nouvelles techniques créatives.



Semaine Aiz'net

Les volontaires se sont rassemblés au "village" installé à l'Espace Jules Verne pour ramasser les déchets.



Le budget primitif 2022 a été voté lors du conseil municipal du 29 mars 2022.

La forte attractivité d'Aizenay et son dynamisme ont conduit la ville à dépasser le seuil administratif des 10 000 habitants. Ce changement de strate n'est pas sans incidence. Aizenay a basculé d'une commune rurale vers une commune urbaine, ce qui modifie l'accompagnement de l'Etat au travers les dotations perçues. Concrètement, la ville recevait environ 990 000 € par an de l'Etat au titre de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR), et reçoit à présent 155 000 € au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), impactant d'autant la capacité d'autofinancement de la ville.

A la date de clôture de l'exercice budgétaire 2021, les indicateurs financiers d'Aizenay (épargne brute, niveau d'endettement...) sont bons. Cependant, la collectivité doit s'assurer un maintien financier satisfaisant pour faire perdurer l'ensemble des missions de service public dans de bonnes conditions, et continuer à maintenir ses services, entretenir ses équipements et investir pour les années à venir.

Dans un contexte de sortie de crise sanitaire et d'entrée dans une période inflationniste, le budget 2022 a été conçu avec prudence, sur la base d'une appréciation au plus juste des besoins, permettant de proposer aux Agésinatens des services de qualité, tout en préparant l'avenir.

DÉFINITION

Comment le budget d'une collectivité territoriale est-il structuré ?

Le budget d'une commune contient deux parties comptables et budgétaires :

- une section de fonctionnement
- une section d'investissement.

Ces deux sections sont chacune constituées de deux parties : dépense et recette.

Chaque section doit être à l'équilibre budgétaire.

Concrètement, quelles sont les dépenses et recettes des collectivités territoriales ?

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux frais de gestion courante de la collectivité (charges de personnel, achat de nourriture, services, subventions aux associations etc.), alors que **les dépenses d'investissement** regroupent les coûts de construction et de rénovation de bâtiments, l'achat de biens durables, le remboursement des emprunts, etc.

Les recettes de fonctionnement sont constituées de tous les impôts locaux, les dotations de l'État, les produits des services... alors que **les recettes d'investissement** correspondent aux subventions d'équipement perçues, au recours à l'emprunt, au fonds de compensation de TVA...

DES CHOIX STRATÉGIQUES, pour assurer l'avenir

BUDGET 2022

BUDGET PRIMITIF 2022

La commune lors du conseil municipal du 29 mars 2022, a voté le budget primitif 2022, de son budget principal, du budget assainissement, et de l'ensemble des budgets annexes (pour les lotissements communaux, la Zone d'Aménagement Concerté et la Zone d'Aménagement Différé).

Le budget principal de la ville s'équilibre à hauteur de 21,898 M€ :

- 11,756 M€ en fonctionnement
- 10,142 M€ en investissement

Le budget de fonctionnement permet la gestion quotidienne des services de la collectivité.

• **La part des charges de personnel** reste stable (56,4 %), et constitue la principale dépense de fonctionnement, avec notamment :

- les agents des services techniques et administratifs,
- les agents d'animations qui opèrent dans nos structures de l'enfance jeunesse (multi-accueil, accueil de loisirs, accueil périscolaire et extra-scolaire, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, antenne jeunesse),
- les agents de la restauration scolaire,
- les policiers municipaux.

• **Le poste des charges à caractère général** (19%) comprend notamment :

- les achats de fournitures,
- de prestations de services,
- de charges énergétiques,
- d'assurance...

Il est à noter que contrairement aux foyers domestiques, les collectivités ne bénéficient pas de tarification bloquée au niveau des dépenses énergétiques et par conséquent subissent pleinement la hausse de la facture d'électricité (estimation de + 200 000 € pour l'exercice 2022).

• **Le poste autres charges de gestion courante** (10 %) contient essentiellement les subventions versées à des tiers, et permet le soutien du tissu associatif.

Les restrictions de la crise sanitaire s'allègent et une vie collective plus forte, plus vibrante reprend peu à peu ses droits. Le budget 2022 a été établi sur la

base d'une pleine reprise des différentes activités permettant des moments de convivialité, de partage et de vie sociale avec notamment les animations culturelles et festives (Jazz'inate, les jeudis du théâtre, les mardynamiques...). Un accompagnement pour la jeunesse, avec la poursuite du dispositif « argent de poche », et surtout l'ouverture du lycée à la rentrée scolaire 2022 a également été pris en compte.

Dans un contexte financier difficile, exigeant toujours plus de maîtrise de la dépense publique, le choix d'un programme ambitieux tant sur la gestion du budget de fonctionnement que sur le développement du budget d'investissement, a été fait, dont voici les principaux projets.

• **Les projets les plus importants sont en phase opérationnelle :**

- Réception du complexe sportif OmEGA, pour accueillir nos associations sportives et les futurs lycéens
- Travaux d'aménagement de l'entrée de ville, route de Nantes
- Réception de la plateforme routière pour l'ouverture du lycée,
- Réception des travaux d'aménagements urbains et du cadre de vie du quartier Planty-Gobin, pour un embellissement et une redynamisation du centre-bourg historique
- Réception du Centre Médico Psychologique (CMP) et des logements d'accueil pour les professionnels de santé

• **Au cours de l'année, débiteront ensuite :**

- La démolition de la friche industrielle à la pointe de la section routière Clemenceau-Soulard
- La démolition de la friche d'habitation Planty-Gobin
- Les travaux de rénovation de la piste d'athlétisme

Autant de projets qui :

- maintiennent une offre de service public de qualité,
- accompagnent le dynamisme de la vie associative et de maintien du lien social,
- lancent le dispositif « Petites Villes de Demain » soutenu par l'État, la Région, le Département, la Communauté de Communes Vie et Boulogne, la Banque des Territoires, et qui fait suite à l'étude de stratégie urbaine et de valorisation du patrimoine. L'accompagnement sera également réalisé par des initiatives privées.

Au-delà du budget principal, et de l'aspect financier, la collectivité :

- soucieuse du besoin croissant de logements, travaille pour proposer une offre de logements de qualité en cœur de bourg, en lotissement (les Haies Plessées et les Prairies de Bonnefonds), pour demain avec le projet de la ZAC des Chardonnerets.
- mène une collaboration avec les différents acteurs du territoire, pour l'écriture d'un projet social unique effectif pour l'année 2023.

En parallèle des investissements communaux, la Communauté de Communes Vie et Boulogne investit sur le territoire notamment 3,179 M€ pour la piscine, opérationnelle cet été, et 990 000 € pour l'extension programmée aux Jardins de l'Aumônerie, réceptionnera en 2022 l'extension de la Zone d'Activité Vie Atlantique Nord et débutera les travaux de la nouvelle déchetterie.



• 5,210 M€ pour les équipements publics autour du lycée dont la salle Oméga et les espaces publics.



• 455 000 € pour les bâtiments et notamment la réalisation du Centre Médico-Psychologique et le logement d'accueil pour les professionnels de santé.



• 170 000 € pour des projets culturels et sportifs, notamment les travaux de rénovation de la piste d'athlétisme.



• 2,292 M€ sont consacrés aux aménagements urbains et au cadre de vie : les travaux de voirie, de signalisation et d'effacement de réseau, les aménagements de l'espace publics OPAH-RU, le Schéma Directeur des Eaux Pluviales.

FISCALITÉ

Une hausse des taxes nécessaire pour poursuivre la dynamique

Le conseil municipal a voté une hausse de 10 % des taux des taxes sur le foncier (bâti et non bâti). Une décision difficile dans un contexte qui l'est tout autant.

Les grandes lignes de ce budget tributaire de contraintes à la fois générales pour l'ensemble des communes (une baisse constante de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'État et d'autres subsides extérieurs, disparition progressive de la taxe d'habitation qui sera définitive en 2023, inflation) mais aussi spécifiques à Aizenay avec la disparition de la Dotation de Solidarité Rurale avec son passage dans la strate des villes de plus de 10 000 habitants.

La croissance démographique et la dynamique globale d'Aizenay engendrent des besoins et des services qui ont un prix. Une hausse de 10% des taux du foncier bâti et non bâti engendre une hausse des recettes fiscales de 328 000 €

« Une décision difficile à prendre mais si Aizenay souhaite maintenir sa capacité d'investissement, cette hausse est raisonnée » indique Franck Roy, Maire d'Aizenay. Cela représente en moyenne un montant de 71 € par foyer agésinate par an.

DES CHOIX STRATÉGIQUES, pour assurer l'avenir

LE SAVIEZ-VOUS ?

Combien sommes-nous à Aizenay ? Et bien... cela dépend de qui compte !

Cela peut paraître étrange mais pour calculer le nombre total d'habitants d'une commune on distingue plusieurs types de population : la population municipale, la population totale, la population DGF...

L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises et utilise plusieurs terminologies.

Les populations légales au 01/01/2019 en vigueur à compter du 01/01/2022 pour Aizenay sont de :

- 9 881 habitants : population municipale
- 10 079 habitants : population totale.

En simplifiant, la population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire, et pour la population totale, il faut additionner la population comptée à part (étudiants, militaires, maisons de retraite...).

Et ces populations correspondent à la situation 2019, afin d'assurer l'égalité de traitement entre les communes de France, où la population de chacune d'elles a été calculée à une même date.

Le ministère des finances, lui, se base sur une population DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), pour attribuer notamment ses dotations aux communes. Cette référence correspond à l'addition de la population INSEE n-3 + les résidences secondaires théoriques référence n-4 + les places de caravanes disponibles *2.

Et la somme amène une population DGF = 10 031 habitants

Sauf disposition législative ou réglementaire contraire, la population totale d'une collectivité paraît être la référence. Sur cette base, la population d'Aizenay est de 10 079 habitants au 1^{er} janvier 2022.



	Taux actuels	Taux pour l'année 2022
Taxe sur le foncier bâti	33,06 %	36,37%
Taxe sur le foncier non bâti	44,72 %	49,19%

Comment se positionne Aizenay vis-à-vis des villes semblables?

La commune va rechercher des pistes d'économie, cependant les ratios du niveau des dépenses sont inférieurs à ceux de la strate 5/10 000 habitants et 10/20 000 habitants.

À l'inverse, les ratios du niveau des recettes sont inférieurs également, tant au niveau des recettes globales en valeur, que le poids de la fiscalité au sein de ses recettes globales.

Au niveau de la Capacité d'Auto Financement (CAF) nette et de l'endettement, Aizenay se trouve dans les moyennes des 2 strates : il convient de maintenir ce niveau.



Dépenses de fonctionnement/ habitant

Aizenay 2021	Strate 5/10 000 habitants 2020	Strate 10/20 000 habitants 2020
912 €	1014 €	1200 €



Recettes de fonctionnement / habitant

Aizenay 2021	Strate 5/10 000 habitants 2020	Strate 10/20 000 habitants 2020
1 009 €	1 159 €	1 336 €



Charges de personnel/ dépenses réelles de fonctionnement

Aizenay 2021	Strate 5/10 000 habitants 2020	Strate 10/20 000 habitants 2020
56,4 %	58,0 %	59,3 %



Produits de la fiscalité / recettes réelles de fonctionnement

Aizenay 2021	Strate 5/10 000 habitants 2020	Strate 10/20 000 habitants 2020
41,8 %	45,0 %	43,0 %



DGF / habitant

Aizenay 2021	Strate 5/10 000 habitants 2020	Strate 10/20 000 habitants 2020
145 €	153 €	176 €



CAF nette / habitant

Aizenay 2021	Strate 5/10 000 habitants 2020	Strate 10/20 000 habitants 2020
113 €	117 €	102 €



Encours dette / habitant

Aizenay 2021	Strate 5/10 000 habitants 2020	Strate 10/20 000 habitants 2020
833 €	802 €	846 €

AGRICULTURE

Le printemps marque le retour dans les champs

Les membres de la commission agricole s'attachent à valoriser et soutenir les hommes et les femmes acteurs du développement agricole d'Aizenay.

Le printemps sonne le retour des animaux au pâturage. C'est également la période des amours synonyme de reproduction et de vêlages.



L'alimentation des bovins est exclusivement composée de produits végétaux. L'essentiel de leur ration est constitué de fourrages (herbe, luzerne, maïs, colza...). Cette nourriture est broutée directement dans les pâturages par les bovins à la belle saison.



En France, plus de 80 % des aliments des troupeaux sont produits directement sur les exploitations comme c'est le cas à Aizenay.

Pour assurer une continuité alimentaire aux bovins, les agriculteurs sont dans les champs à cette saison pour faucher les fourrages afin de les stocker : ce qui permet au troupeau de continuer à



consommer des nourritures végétales quand la météo est capricieuse.

L'herbe peut être séchée, ce qui donne le foin, ou bien fermentée en milieu humide, ce qui donne l'ensilage ou encore transformée en balle d'enrubannage.

C'est aussi au printemps que sont semés le maïs, le chanvre et le tournesol. Ces cultures sont destinées à l'alimentation animale ou humaine.

- La culture du maïs sert à :
 - l'alimentation animale en ensilage et en grains pour les animaux,
 - l'alimentation humaine (exemple : maïs semoulier)
 - à l'industrie pour la fabrication de sacs biodégradables à base d'amidon, les protections pour les plantations d'arbres, mais aussi dans le domaine automobile.



• Le chanvre agricole, appelé aussi chanvre textile ou chanvre industriel est une culture sous contrat bien encadrée, qui est valorisée localement (par la coopérative CAVAC).

Le chanvre se récolte en donnant deux produits :

- sous forme de paille : pour la fabrication d'isolation (comme la laine de verre). C'est un produit écologique avec un très bon pouvoir isolant et il est aussi utilisé pour le paillage dans les espaces verts, pour



les chevaux, mais aussi dans l'industrie automobile

- sous forme de graine : il est utilisé dans l'alimentation humaine et animale ainsi que dans les produits cosmétiques.



La Vendée compte une usine de transformation du chanvre à Sainte Gemme la Plaine.

• Le tournesol est utilisé dans l'alimentation humaine pour faire de l'huile par exemple et le résidu de la graine est utilisé dans l'alimentation animale (tourteau de tournesol). La graine sert aussi à créer de l'énergie comme le bioéthanol au même titre que le colza.



Les bons gestes écocitoyens

Pourquoi mon branchement d'assainissement collectif doit-il être conforme ?

L'assainissement collectif désigne par définition un système d'assainissement sous la voie publique dans lequel les eaux usées sont collectées et acheminées vers la station d'épuration de manière collective. Il comprend les équipements de traitement ainsi que le réseau de collecte. L'eau est ainsi dépolluée puis rejetée dans le milieu naturel.



Il est important de vérifier ses réseaux d'eau car lorsque les eaux usées sont raccordées au réseau d'eaux pluviales ou au fossé, le milieu naturel est pollué puisque le réseau d'eaux pluviales aboutit à un cours d'eau.

l'efficacité du traitement de la station d'épuration.

Pour rappel le contrôle de conformité est obligatoire lors d'une vente immobilière et lors de tout nouveau raccordement au réseau public d'assainissement collectif.

Les eaux pluviales ne doivent pas être raccordées au réseau d'eaux usées car en cas de pluie les eaux collectées vont engorger le réseau d'eaux usées qui n'est pas dimensionné pour recevoir ces eaux-là. Cela engendre des pollutions par débordement direct au milieu naturel et/ou la dégradation de

Retrouvez plus d'informations sur : <https://www.aizenay.fr/assainissement-collectif/>

POURQUOI ?

LA RÉGLEMENTATION :
Le contrôle des rejets d'eaux usées de votre installation privée vers le réseau public d'assainissement collectif est obligatoire selon le règlement de service public de l'assainissement collectif et l'article L.1331-4 du code de la santé publique.

OBJECTIF DU CONTRÔLE :
Vérifier que les eaux usées (lessives, douches, vaisselle, chasse d'eau...) sont évacuées dans le réseau d'assainissement collectif, et non vers le réseau des eaux pluviales ou dans l'environnement.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Les eaux pluviales sont issues du ruissellement (chaussée, trottoirs, etc.) lié à des précipitations naturelles. Elles doivent être rejetées séparément des eaux usées, vers le réseau des eaux pluviales. Elles ne doivent surtout pas être mélangées avec les eaux usées au risque de compromettre la performance épuratoire des stations de traitement, et d'engendrer un débordement du réseau d'assainissement.

Eaux Pluviales
Eaux Usées

COMMENT ?

1
Votre présence est indispensable pour nous transmettre les informations nécessaires au contrôle (accès aux points d'eau de votre logement et aux ouvrages : notamment la boîte de branchement).

2
Le contrôle du bon raccordement des points d'eau de votre logement est réalisé à l'aide d'un colorant alimentaire qui ne tache pas. Il permettra d'observer l'écoulement des eaux ainsi colorées au niveau de votre boîte de branchement.



ENVIRONNEMENT Sortie nature

Le département de la Vendée propose des sorties "nature" sur le territoire Vie et Boulogne.

Amoureux de la nature, curieux de la faune et de la flore, venez découvrir l'engoulevent qui a donné son nom au plus connu des parcs d'Aizenay.

Un étrange visiteur vient prendre ses quartiers d'été dans les bois. Un plumage aux couleurs de feuilles mortes confond l'engoulevent d'Europe dans un mimétisme étonnant, le rendant pour le moins invisible de jour. La nuit venue, il fait entendre son cri reconnaissable entre tous. Aurez-vous la chance de l'apercevoir virevolter à la recherche d'insectes ?

Proposé par le Département de la Vendée avec la Cicadelle

Vendredi 15 juillet 2022 de 21h00 à 23h00
Forêt d'Aizenay à Aizenay
Gratuit - Tout public à partir de 6 ans
Réservation indispensable sur www.sitesnaturels.vendee.fr ou au 02 51 67 60 60

ENVIRONNEMENT

Le tri des emballages à la maison

La Communauté de Communes, accompagnée de son prestataire Véolia, lance une campagne de sensibilisation au tri des emballages à la maison.

Depuis 2020, Trivalis, le syndicat départemental de traitement des déchets constate une augmentation conséquente des erreurs de tri.

Sur le territoire de Vie et Boulogne, le taux de refus a ainsi augmenté, passant de 23% en 2020 à 28% des tonnages collectés en 2021. C'est-à-dire que plus d'un déchet sur quatre n'est pas jeté dans le bon contenant !

Ces refus entraînent de nombreux problèmes, comme :

- une saturation du centre de tri,
- des surcoûts liés au renvoi de ces

déchets au centre d'enfouissement, - des pénalités pour la collectivité, qui impactent directement le budget ordures ménagères !

Une campagne de sensibilisation et des contrôles qualité

La communauté de communes lance ainsi, une campagne de sensibilisation aux bons gestes de tri. Des contrôles de qualité sur les sacs jaunes seront réalisés, tout au long de l'année, en porte à porte comme sur les points de regroupement.

L'objectif de cette démarche est de sensibiliser et non de sanctionner. Les



usagers sont accompagnés et peuvent trouver toutes les réponses à leurs questions sur le site de la Communauté de Communes Vie et Boulogne <https://www.vie-et-boulogne.fr/le-tri-des-emballages-a-la-maison/>

À Aizenay les prochains contrôles sont prévus en novembre 2022.

ACCUEIL DE LOISIRS

Les enfants ont rendez-vous avec la nature

C'est le printemps ! À cette occasion, les animateurs de l'accueil de loisirs "Chouette et Cie" ont sensibilisé les enfants à la nature.

Les enfants ont participé à différentes activités pour découvrir comment "fonctionne" la nature.

Le jardin reprend vie !!!

Les enfants ont pris les gants, les râteaux et les pelles afin de désherber, nettoyer, retourner la terre et la préparer pour les futures plantations. Les semis sont en cours et seront plantés par la suite. L'objectif étant de faire découvrir aux enfants comment évolue une plante et ce dont elle a besoin pour pousser au fil des saisons, de découvrir et comprendre la biodiversité qui en découle, d'aborder la gestion de l'eau, du compostage, d'inciter et donner envie aux enfants de goûter aux fruits et légumes...

Il est essentiel que l'enfant dès son plus jeune âge apprivoise par le jeu ou l'expérience la nature car une fois adulte il la protégera et respectera son environnement.



l'évolution de celui-ci.

Une deuxième vie pour les déchets

Une intervenante de Trivalis est venue présenter aux enfants plusieurs jeux ludiques autour du tri des déchets, des bons réflexes à avoir pour moins polluer quotidiennement. Le but étant de leur montrer ce que l'on peut faire avec des déchets pour leur donner une autre fonction, « une seconde vie » au lieu de systématiquement les jeter.



La mascotte Baby Groot est venue donner des missions aux enfants comme le ramassage des déchets (2 kg chaque mercredi) et la fabrication d'éléments naturels pour décorer la salle (arc-en-ciel, Land 'art des prénoms...).

Les enfants ont créé un arbre géant pour suivre l'évolution des saisons, l'objectif étant de permettre aux enfants de comprendre son environnement et

PETITES VILLES DE DEMAIN

Entretien avec Laurent NAUD, manager de commerce

Retenu dans le dispositif « Petites Villes de Demain » la Ville d'Aizenay bénéficie de l'appui d'un manager de commerce recruté en octobre 2021 : Laurent NAUD. Rencontre...

**En quoi consiste la fonction de Manager de Commerce ?**

Le Manager de Commerce est souvent comparé à un chef d'orchestre et je pense que cette comparaison colle bien à la réalité des

différentes missions de ce nouveau métier au sein des collectivités.

Interlocuteur privilégié des acteurs économiques du territoire, le manager de commerce a un rôle d'interface.

Au-delà de cette mission, s'ajoute l'accueil des porteurs de projet, l'animation du centre-ville et la stratégie commerciale.

Pouvez-vous nous décrire les spécificités du centre-ville d'Aizenay ?

La ville d'Aizenay s'est construite autour de son cœur historique au fil des années.

Un vrai parcours marchand se dessine dans le sens Sud/Nord permettant une visibilité de plus de 130 activités professionnelles.

L'offre commerciale est assez complète permettant aux Agésinates, aux habitants des communes voisines et aux touristes de faire des achats et profiter des services sans pour autant aller dans des villes de plus grande importance. Malgré la croissance démographique, Aizenay reste à taille humaine favorisant

le bien-vivre et son attractivité.

Quelles sont les enjeux actuels pour le commerce de centre-ville ?

Le commerce d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier. Il faut savoir s'adapter aux nouveaux modes de consommation et prendre en compte les différentes crises que l'on traverse.

La municipalité a conscience de ces enjeux primordiaux. Une stratégie de développement commercial va permettre de mesurer les orientations d'un point de vue urbanistique, identitaire, économique et de l'habitat. Cette mutation définira les contours du commerce de demain à Aizenay.

Un réseau pour échanger

Une rencontre régionale des managers de commerce a été organisée en mairie le 31 mars dernier pour échanger, partager des retours d'expérience sur les différentes actions engagées en faveur des centres-villes (commerce de proximité, foncier, aménagements urbains, évènementiel, stationnement, innovation...) ainsi qu'une intervention "Comment accueillir un porteur de projet ?" avec la plateforme Initiative Vendée Terre Littoral (IVTL).

Une quinzaine de managers des centres-villes de Saumur, Thouars, Les Herbiers, Challans, Saumur Allones, Cholet, Grand Lieu, Fontenay le Comte, La Roche-sur-Yon, Laval, Baugé-en-Anjou Châteaubriand, Moutiers les Mauxfaits... ont répondu présent.



SERVICE

CP ASSIST, assistante administrative et commerciale indépendante

Après huit années à travailler en partenariat avec les artisans, chez un grossiste spécialisé en plomberie, Carine Pelé a créé CP Assist' en septembre 2020.

Entreprise indépendante, Carine Pelé propose ses services d'accompagnement sur les tâches administratives et commerciales pour les petites et moyennes entreprises afin de leur permettre de gagner plus de temps pour leur activité principale tout en maîtrisant leur budget

Elle propose la saisie de documents, le tri, classement et archivage, l'organisation, la saisie, l'envoi et le suivi des devis, commandes et factures, la relance des impayés, la prospection téléphonique, l'organisation, inventaire, création et suivi des pages Facebook et Instagram, l'organisation de journée "portes ouvertes", la saisie des encaissements, le contrôle des relevés bancaires...

Cette Agésinate intervient à Aizenay et ses alentours de façon ponctuelle ou régulière.

10 bis rue de la Plaine - Aizenay
Tél. : 06 25 67 47 23
carine.pelé@icloud.com



INFORMATION

Entrepreneur à votre domicile, connaissez-vous les règles ?

Vous souhaitez installer votre activité sur notre commune que ce soit dans un local dédié ou à votre domicile : des démarches administratives sont nécessaires.

1^{er} étape : s'agit-il d'un Etablissement Recevant du Public (ERP)

La définition d'un ERP est la suivante : bâtiments, locaux ou enceintes dans lesquelles des personnes sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque, ou dans lesquelles sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitation, payantes ou non. De plus, sont considérées comme faisant partie du public toutes les personnes admises dans l'établissement à quelque titre que ce soit en plus du personnel.

Un exemple pour illustrer les ERP :

Si l'entrée du local est propre à l'activité professionnelle et séparée de l'entrée de la zone habitation, dans ce cas le local est considéré comme un ERP. Par exemple une prothésiste ongulaire qui installe son atelier dans une pièce indépendante à son habitation et qui a une entrée propre pour sa clientèle.

2^e étape : il s'agit d'un ERP, quelle autorisation d'urbanisme dois-je obtenir ?

- Un permis de construire :

Le permis de construire tient lieu d'autorisation de travaux, accompagné d'un dossier spécifique.

Parallèlement, une autorisation d'ouverture au public doit être demandée à la mairie, au moins 1 mois avant la date prévue d'ouverture.

- Une autorisation de travaux

Dans le cas où les travaux envisagés ne nécessiteraient pas de permis de construire, l'exploitant (ou le maître d'ouvrage) de l'ERP doit obtenir une autorisation de travaux auprès du maire.

Si les travaux sont soumis à déclaration préalable, elle doit être demandée en parallèle à l'autorisation de travaux.

Le dossier d'autorisation de travaux est envoyé en 4 exemplaires, doit comprendre de nombreuses pièces et notamment : plan et schéma, réaction au feu des matériaux, notice de sécurité, notice sur la prise en compte de l'accessibilité aux personnes handicapées (emplacements spécifiques par exemple).

Le délai d'instruction de la demande est de 4 mois à partir du dépôt du dossier.

Le dossier est tout d'abord examiné par la commission de sécurité et d'accessibilité qui rend un avis au maire dans un délai de 2 mois maximum (passé ce délai, l'avis est considéré comme favorable).

Ensuite, le maire peut délivrer l'autorisation de travaux. L'absence de décision vaut acceptation des travaux.

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour vous accompagner dans la réalisation de votre dossier d'autorisation de travaux.

Prenez rendez-vous au 02 51 94 84 92 ou 02 51 94 84 03 (urbanisme@mairie-aizenay.fr)

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30

Jeudi de 9h00 à 13h00

Mairie - Service urbanisme

8 avenue de Verdun

85190 Aizenay

* Établissements dans lesquels l'effectif du public n'atteint pas le chiffre minimum fixé par le règlement de sécurité pour chaque type d'exploitation.

INSTALLATION

ZEROPOURCENT

Zéro%.com est une PME vendéenne qui a pour vocation de démocratiser la vente immobilière de particuliers à particuliers. Fleur Sanson, Agésinate, intervient sur le secteur d'Aizenay et ses environs.

Zéro%.com, c'est l'immobilier autrement ! On préserve son NET VENDEUR et c'est sans exclusivité. Une prestation fixe quel que soit le prix de votre bien et payable uniquement en cas de vente.

Fleur, propose aux particuliers son expérience pour leur permettre de vendre leur bien immobilier, sans agence ! Sa mission consiste à estimer les biens, les valoriser par la photo, la vidéo et la visite virtuelle. « **Une décoratrice d'intérieure nous accompagne également nous permettant de dépersonnaliser ou de meubler virtuellement des biens**

vides permettant de générer un coup de cœur acquéreur. Nous définissons ensemble, avec les propriétaires, la stratégie commerciale idéale. Nous nous occupons de la diffusion sur plus de 60 sites et nous planifions pour nos clients un planning de visites avec des acquéreurs qualifiés. » précise Fleur. Vous avez le projet de vendre, contactez-la.

Tél. : 07.67.92.88.32

fsanson@zeropourcent.com

www.zeropourcent.com

**CHANGEMENT DE NOM
A "L'atelier pour elle" s'ajoute lui**

Ouvert en septembre 2021 par Pauline Noir, l'Atelier pour elle s'ouvre aux hommes et propose désormais une gamme de vêtements masculins : chemisettes, jeans et accessoires sont disponibles au 18 bis rue Georges Clemenceau.

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30.

ÉCONOMIE

Gary Lumet, meilleur apprenti de France

Le 21 mars dernier, ils étaient 344 à venir chercher leur titre de meilleur apprenti de France, sur la scène du Théâtre du Châtelet à Paris. Parmi eux, l'Agésinate Gary Lumet, accompagné de son maître de stage de la SEDEP dans la catégorie Maintenance des matériels de construction et de manutention.



Élève de la classe de MTP du lycée Rosa Parks en 2021 et suivant un BTS dans la maintenance des engins de TP et de manutention, Gary Lumet a décroché en novembre dernier le titre de meilleur apprenti de France dans le domaine de la maintenance des matériels de construction et de manutention. Le 21 mars, il faisait partie des lauréats accueillis au Théâtre du Châtelet pour recevoir son titre et sa médaille nationale.

« C'est valorisant, ça représente le métier et ça montre mes compétences dans le domaine. C'est une reconnaissance par les acteurs du métier et les professionnels qui m'entourent », se réjouit-il.

Aujourd'hui en BTS, son objectif est de devenir mécanicien itinérant et de se déplacer dans le monde entier. Une belle carrière s'offre à lui car la demande est forte du côté des entreprises.

INSTALLATION NOVA DECK

Née de l'expertise du bois de Terrasses Honyx, Nova Deck rénove et protège vos aménagements bois d'extérieurs.

NOVA DECK a été créée pour répondre aux demandes des clients particuliers et professionnels en matière de rénovation, nettoyage des

terrasses, bardages, clôtures bois et aménagements extérieurs.

L'entreprise apporte un service sur-mesure en rénovation et entretien du bois.



Donner une deuxième vie à vos bois d'extérieur

N'hésitez pas à les contacter pour un diagnostic et devis gratuit.

30 Rue des Parcs
Tél. : 06 81 02 49 77
contact@nova-deck.fr
www.nova-deck.fr/
Facebook : @NovaDeckVendee



INSTALLATION

Mickaël Pingault, BIMARTECH

Fils d'Artisan du bâtiment, Mickaël Pingault a repris le cabinet de maîtrise d'œuvre, de Bernard Charrier en décembre 2021.

Diplômé de l'école des beaux-arts, Mickaël Pingault a multiplié les expériences professionnelles : artisan dans le second œuvre, il a été pendant 15 ans technicien en bâtiment en Pays de la Loire et en Isère. De retour en Vendée, il a passé un BTS dessinateur concepteur. Il a créé sa société et repris le cabinet de maîtrise d'œuvre de Bernard Charrier et travaille avec le BIM.

Il assure la conduite de travaux, le suivi OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination) de chantiers, la maîtrise d'ouvrage déléguée, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, l'assistance. Il conseille et accompagne les particuliers dans leurs projets de construction en neuf, de rénovation ou d'extension.

Il reçoit du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 et le samedi matin de 9h00 à 14h00.

SAS BIMARTECH
Mickaël PINGAULT
15 Rue des Jardins
Tél. : 06 82 24 08 75
b.charrier@wanadoo.fr



CCAS

Quand Mobilité rime avec Solidarité

À la demande de la municipalité, le Conseil des Sages a mené une étude sur les déplacements des personnes âgées.

Afin de pouvoir répondre aux besoins des Agésinates de plus de 65 ans ne pouvant se déplacer, le CCAS réfléchit à un service de transport solidaire.

Le principe : mettre en contact les bénéficiaires et les chauffeurs bénévoles pour un lien social solidaire sur notre territoire !

Vous souhaitez devenir chauffeur bénévole en accompagnant ces personnes ?

Les inscriptions peuvent se faire auprès du Centre Communal d'Action Social (CCAS) à la mairie d'Aizenay.

Contact : 02.51.94.53.90



FRANCE-BENIN VENDÉE

Echanges Athiémé-Aizenay, bientôt la fin d'un premier projet intergénérationnel

Un peu d'historique de cette belle histoire entre ces deux villes.

2017 : Sur une demande de la municipalité d'Athiémé et avec l'accompagnement du Conseil Municipal des Enfants d'Aizenay, un conseil communal des enfants est mis en place avec 11 élus représentants des 65 écoles d'Athiémé. La ville d'Aizenay a participé à l'équipement des élus (porte document, blocs, crayons, trousse...)



2018 : Sur l'idée du maire d'Athiémé, naissance d'un projet au Conseil Municipal des Enfants d'Aizenay, d'améliorer les conditions de travail des devoirs scolaires à la sortie de l'école.

2018-2019 : Les enfants se font aider du Conseil des Sages et de bénévoles des ateliers des vieux métiers, pour la réalisation de 3 tables avec bancs, issus de palettes récupérées chez les artisans d'Aizenay.

2019 : Un projet solidarité internationale avec l'Antenne jeunesse et un centre de jeunes de Natitingou est organisé. Du 8 au 16 avril 4 jeunes et un animateur partent pour le Nord du Bénin.

Octobre 2019 : Les tables et bancs partent par le container affrété par France Bénin Vendée, qui est envoyé tous les ans, et sont livrés en janvier

lors d'une mission sur place de France Bénin Vendée.

Novembre 2020 : AJIR l'association des jeunes de l'Antenne jeunesse, fait don de 2000 €, une aide permettant de compléter l'équipement de la place sur laquelle doit être installé le mobilier, d'un éclairage solaire.

2021 : La ville d'Athiémé réaménage une place sur l'ancien parc auto, pour y installer un hall des arts, une boutique avec terrasse, un parking motos et nos installations. Il reste le dallage de la place, qui doit se faire ultérieurement.

Janvier 2022 : Le mât solaire est installé par l'électricien qui œuvre pour France Bénin Vendée. Lors d'une mission, aidés de quelques personnes d'Athiémé,



le montage et l'installation des tables sont réalisés.

Il reste pour finaliser ce projet l'application d'une plaque commémorative « Place d'Aizenay » comme le suggérait le maire d'Athiémé.

SOCIAL

Ouverture d'une antenne de la maison des adolescents

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique jeunesse, la municipalité mène une réflexion sur les besoins des jeunes et de leurs parents au sein de son territoire. Une dynamique portée par le service Animation Jeunesse qui s'est doté d'un « Promeneur du Net », participe à des actions de prévention au sein du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), anime le point « Infos Jeunes » à destination des adolescents et jeunes adultes, et relaye le dispositif « Argent de poche » pour les jeunes âgés de 16 et 17 ans résidant à Aizenay.



De gauche à droite : Arnaud Rotureau, animateur Antenne jeunesse de la ville, Claudine Picard, directrice départementale de la maison des adolescents, Rémi Pascreau, président de la Maison Départementale des Adolescents, Franck Roy, maire d'Aizenay, Marcelle Traineau, adjointe déléguée à l'action sociale et aux solidarités et Isabelle Guérineau adjointe déléguée à l'enfance, la jeunesse, la citoyenneté et l'intergénération.

Dans le champ de la prévention et de l'accompagnement des jeunes et de leur famille, le souhait de la municipalité est maintenant de mettre en place un espace d'accueil généraliste, d'écoute et d'accompagnement pour les adolescents et jeunes de 11 à 21 ans dans le cadre d'une convention de partenariat d'objectifs et de moyens avec la Maison des Adolescents.

Le siège de la Maison des Adolescents est à La Roche Sur Yon (133, Bd Aristide Briand) et Aizenay est la 13^e permanence à ouvrir en Vendée et la seule sur le territoire de Vie et Boulogne.

Le 1^{er} avril 2022, Rémi Pascreau, Président de la Maison Départementale des Adolescents et Franck Roy, Maire d'Aizenay, ont procédé à la signature officielle de la convention partenariale d'objectifs et de moyens. Une convention qui a pour objet la politique de santé et de prévention de la jeunesse en direction des adolescents et de leurs parents.

L'objet de la Maison des Adolescents est d'apporter une réponse de santé, et plus largement de prendre soin des adolescents, de leur fournir des informations, des conseils, une aide au développement d'un projet de vie, de favoriser l'accueil en continu par les divers professionnels, de garantir la continuité et la cohérence des prises en charge, de constituer un pôle ressource et un guichet unique pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence. Il est possible de s'y rendre librement pour poser ses questions et obtenir des réponses à ses préoccupations. L'accueil y est gratuit, avec ou sans rendez-vous.

Infos pratiques :

- Permanence un mercredi sur deux aux jeunes de 11 à 21 ans et à leurs parents,
 - Sur rendez-vous au 02 51 62 43 33 à l'Espace Monseigneur Gendreau
- Accueil assuré par une éducatrice spécialisée Nadia Favreau.



SOLIDARITÉ

Un élan de générosité pour le peuple Ukrainien

Grâce à la mobilisation des membres du Conseil des Sages, aux élus du Conseil Municipal des Enfants, aux bénévoles du Secours Catholique et de l'Antenne de la Protection Civile d'Aizenay, une permanence a été assurée pendant 2 semaines (du 7 au 19 mars) dans la salle des mariages en mairie pour collecter des dons pour l'Ukraine.

Cette initiative a soulevé un élan de générosité de la part des Agésinatés, des clients de Hyper U, des salariés d'entreprises telle que Oceplast, des résidents du foyer de vie Val Fleuri de Coëx....

Ainsi, plus de 3 tonnes de dons ont été récoltées dont :

- 700 kg de couvertures et de vêtements
- 2,4 tonnes de produits d'hygiène, de secours et de logistique

Si vous souhaitez continuer à vous mobiliser en faveur de l'accueil des personnes réfugiées et déplacées en France, le portail <https://parrainage.refugies.info> est la plateforme officielle pour s'inscrire.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Venez relever les défis en famille

Prenez date ! Samedi 11 juin prochain, le Conseil Municipal des Enfants propose un après-midi jeux et défis.

Chaque mois, les jeunes élus se réunissent pour mener à bien leur projet. Après quelques échanges, les jeunes élus ont choisi d'organiser et d'animer un temps convivial pour tous les habitants d'Aizenay.

- diverses thématiques,
- des questions sur le sport,
- une dégustation de gâteaux composés d'ingrédients mystères,
- des parcours de déchets
- une course de garçons de café.

Toutes les commissions ont, pour la première fois, construit et imaginé ce projet en commun. Pendant les vacances de Pâques des ateliers ont été organisés pour que les enfants finalisent la préparation des jeux.

Venez relever les défis dans une ambiance familiale, conviviale et chaleureuse !

Samedi 11 juin 2022
De 14h00 à 17h00
Parc des Engoulevents
Gratuit - Entrée libre

Au programme :
- une balade contée avec nos aînés sur

ENFANCE JEUNESSE

Été 2022 : des camps et des animations pour les enfants

Les structures de l'enfance et de la jeunesse de la Ville d'Aizenay proposent des camps d'été aux enfants de 6 à 17 ans.

Au programme :

- 🐟 « **Garde la pêche** » - 6 - 11 ans
À Aubigny-les-Clouzeaux
Activités de nature, pêche « no kill »...
Du 18 au 22 juillet 2022 et du 25 au 29 juillet 2022

- 🐎 « **Les roulettes** » - 8-12 ans
Séjour itinérant aux environs de Sainte Hermine
Activités théâtrales, soin des chevaux...
Hébergement au sein des roulettes.
Du 11 au 14 juillet 2022

- 🚤 « **Les pieds dans l'eau** » - 10-14 ans
À Noirmoutier.
Activité voile, découverte de l'île.

Hébergement en pension complète
⚠️ Attention : prévoir un test d'aisance aquatique
Du 8 au 11 août 2022

- 🏠 « **Splash** » - 14-17 ans
À Pouencé
Activités sportives : paddle, tir à l'arc, aquaparc...
Hébergement sous tente
Du 22 au 25 août 2022

Pour plus d'informations sur les camps, vous pouvez contacter Céline Solas.
Tél. : 06 26 03 93 23.

EXPOSITION DE RUE

centre-ville à partir du 1^{er} juin 2022



Réalisé par les jeunes de l'Antenne Jeunesse

#NonAuHarcèlement 119

EXPOSITION

Harcèlement, tous concernés

Dans le dernier numéro de ce magazine vous a été présenté le projet porté par l'Antenne jeunesse #NonAuHarcèlement.

En 2020 un petit groupe de jeunes ont pris une série de clichés sur le thème du harcèlement scolaire dans le cadre d'un atelier photo proposé par les animateurs de l'Antenne jeunesse.

Les élus de la ville d'Aizenay ont souhaité valoriser ce travail qui dénonce le harcèlement et plus particulièrement celui qui touche les jeunes dans le milieu scolaire.

Ainsi, une exposition de rue sera présente dans le centre-ville à compter du 1^{er} juin 2022. Cette exposition mettra en avant la série de clichés réalisée par les jeunes de l'Antenne Jeunesse et provoquera sans aucun doute de dialogue entre les générations.



ANTENNE JEUNESSE

L'Antenne jeunesse fait peau neuve !

Un petit coup de rafraîchissement, ça fait toujours du bien !

L'Antenne jeunesse, dans le cadre de sa nouvelle mission Infos Jeunes, avait bien besoin d'un petit coup de peinture pour rendre les lieux plus agréables et chaleureux.

Les services techniques de la ville ont opéré quelques travaux de rénovation et d'embellissement et quelques jeunes ont mis la main à la pâte pour parfaire les lieux.

Petits rappels :

• **Le point infos jeunes** est ouvert, en accès libre et gratuit, aux jeunes de 15 à 29 ans pour les accompagner et les orienter sur diverses thématiques : emploi, santé, logement, engagement, loisirs, l'accès aux droits...

Le Point infos jeunes est ouvert : le mardi de 9h00 à 12h30, le jeudi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 10h00 à 12h30.

• **L'Antenne jeunesse** est ouverte aux jeunes de 11 à 17 ans et propose des activités, des ateliers, des sorties... Une inscription, gratuite, sur dossier est obligatoire pour participer à toutes les animations.

L'Antenne jeunesse est ouverte :

Périodes scolaires* : mardi et jeudi de 17h00 à 18h00, vendredi de 17h00 à



23h00 et le samedi de 14h00 à 18h00
Vacances scolaires* : du mardi au jeudi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 23h00 et le samedi de 14h00 à 18h00
**Horaires modifiables selon activités*

☀️ L'été se prépare ☀️

Dans quelques mois ce sont les vacances d'été !

L'équipe de l'Antenne jeunesse prépare un planning d'activités avec des activités sportives, des ateliers cuisine ou bricolage, des sorties, des soirées...

Informations et renseignements auprès des animateurs :

*Charlotte Pop et Arnaud Rautureau
Tél. : 02 51 94 74 40 ou 06 77 54 81 37
antenne.jeunesse@mairie-aizenay.fr*

ÉCOLE LOUIS BUTON

Les mathématiques à l'honneur

Les classes de l'école maternelle Louis Buton ont participé à la semaine des mathématiques proposée par l'Éducation Nationale sur le thème "les maths en forme(s)".

Les enfants ont observé et décrit le tableau de Victor Vasarely « planetary folklore ».

Cette activité a permis de travailler ou de réinvestir les connaissances sur les couleurs, les formes, les tailles et de mettre en place des situations de tri et de résolution de problèmes.

Un beau travail de recherche pour essayer, défaire, refaire, persévérer argumenter et admirer !



ACCUEIL DE LOISIRS

Les inscriptions d'été sont ouvertes

L'été approche et il est temps de penser aux inscriptions à l'accueil de loisirs.

Vous souhaitez inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs municipal en juillet et août ?

Pensez d'ores et déjà à l'inscription de vos enfants ou à la mise à jour de votre dossier via le Portail famille.

• Pour toute **nouvelle inscription**, merci de prendre contact dès à présent pour créer votre dossier d'inscription (Délai de 8 jours pour l'instruction et la création de compte), auprès du service Accueil de loisirs au 02 51 98 02 02 / 07 86 37 38 91 – accueil.loisirs@mairie-aizenay.fr

• Pour les **familles fréquentant déjà l'accueil de loisirs**, merci de vérifier et mettre à jour votre dossier via votre compte sur le Portail Famille

- Sur rendez-vous : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

- Sans rendez-vous : vendredi de 14h00 à 17h30

Les réservations se font en ligne sur le Portail Famille du vendredi 27 mai (à partir de 20h00) au lundi 20 juin 2022 minuit.

Avec un dossier d'inscription complet et à jour *

**Attestation d'assurance en cours de validité et vaccins à jour pour tous les enfants*

LA VILLE D'AIZENAY

Recherche animateurs !

Tu es dynamique et enthousiaste ?
Tu veux partager de bons moments ?

Avec notre équipe d'animation !

Recrutement d'animateurs
diplômés BPIEPS, BAFA
ou des stagiaires BAFA
(enfants de 3 à 17 ans)
pour chaque
vacances scolaires
et d'été.

Envole ton CV et ta lettre de motivation à :
enfance.jeunesse@mairie-aizenay.fr



ASSOCIATION

L'Outil en main : les inscriptions 2022/2023 sont ouvertes !

Créée en 2012 par le Rotary de La Roche-sur-Yon, l'association L'Outil en Main propose aux enfants âgés de 9 ans à 14 ans de s'initier aux métiers manuels, encadrés par des gens de métier, artisans ou ouvriers qualifiés, bénévoles, généralement à la retraite, avec de vrais outils au sein d'un véritable atelier.

Depuis, chaque samedi matin, au rythme de l'agenda scolaire, 30 enfants et autant de gens de métier se retrouvent dans l'atelier ; les uns pour apprendre les gestes des maçons, menuisiers, électriciens, ferronniers, peintres, mécaniciens, sculpteurs, potiers, couturiers, boulangers, cuisiniers, jardiniers, selliers, ... et les autres pour transmettre leur savoir et leur amour du travail bien fait.

Renseignements :

Patrice Ouvrard

Tél. : 06 17 11 34 43

pa.ouvrard@orange.fr

Atelier : Espace Villeneuve - Visite possible sur rendez-vous.

Inscriptions pour la saison 2022/2023 à partir du 14 mai 2022

Facebook : <https://www.facebook.com/loutilenmainaizenay/>

<http://www.loutilenmain.fr/>

LYCÉE

Inscription au lycée : en pratique...

De nombreux parents se demandent si leur enfant va pouvoir intégrer le lycée d'Aizenay à la rentrée de septembre 2022.

Un principe général d'affectation en seconde générale et technologique !

Tout élève admis à passer en Seconde Générale et Technologique peut obtenir une affectation dans l'établissement public de l'éducation nationale du secteur de rattachement dont il dépend. L'élève bénéficie d'une priorité d'accès dans le lycée public d'Aizenay si l'un de ses représentants légaux réside dans l'une des communes du secteur de rattachement, que sont : Aizenay, Apremont, Beaufou, Beaulieu-Sous-La-Roche, La Chapelle Hermier, La Chapelle Palluau, Coëx, La Génétoûze, Grand'Landes, Les Lucs-Sur-Boulogne, Maché, Martinet, Palluau, Le Poiré-Sur-Vie, Saint-Etienne-du-Bois et Saint-Paul-Mont-Pénit. Des transports scolaires seront mis en place pour assurer le déplacement des élèves entre leur domicile et le lycée.

Comment demander une affectation en seconde générale et technologique ?

Du lundi 9 mai au mardi 31 mai 2022 vous allez pouvoir saisir votre vœu, pour demander une inscription au lycée d'Aizenay, avec vos identifiants de connexion « parents » sur le service en ligne teleservices.education.gouv.fr.



Si l'établissement actuel de votre enfant utilise la fiche de vœux 3^e, vous renseignez cette fiche et l'établissement se charge de saisir pour vous votre demande d'affectation au lycée. Il doit vous remettre une fiche récapitulative de saisie.

À partir du vendredi 1^{er} juillet 2022, les résultats de l'affectation seront communiqués via le service en ligne d'affectation ou par l'établissement actuel de votre enfant dans l'après-midi. Vous procéderez ensuite à l'inscription administrative dans le lycée d'Aizenay où votre enfant est affecté.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter Franck Robin, Proviseur préfigurateur du lycée d'Aizenay, au collège Alexandre Soljenitsyne, par téléphone au 02 28 15 06 48 ou par courriel : ce.0851705s@ac-nantes.fr

ARCHER CLUB

Pluie de récompenses pour l'archer club

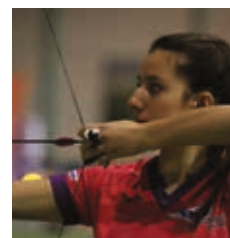
La Fédération Française de Tir à l'Arc vient d'attribuer à L'Archer Club d'Aizenay le label Ambition.

Ce label est le reflet de l'image du club, et met en évidence son engagement avec la commune, la qualité de l'encadrement, l'organisation d'évènements et les performances de ses licenciés.

Le club peut se féliciter :

- 10 archers qualifiés au championnat de Vendée, dont 7 sur le podium
 - 6 archers qualifiés aux championnats régionaux, et parmi eux une 2^e place
 - Et 2 archers sélectionnés pour les Championnats de France : Margot Touzeau et Erwan Prouteau.
- Erwan Prouteau a gagné sa qualification

pour les France Jeunes à Cholet grâce à ses très bons résultats. Margot Touzeau, 20 ans, classée en sénior, avait obtenu son meilleur résultat lors des championnats régionaux, ce qui lui a valu sa place pour les championnats de France, où elle termine 5^{ème} lors des ¼ de finale à Vittel.



Félicitations à tous !

CONCERT

JAZZ'inate est de retour du 20 au 22 mai...

Du jazz grand public ou insolite, il y en pour toutes les oreilles !

VENDREDI 20 MAI

20H00 - PLACE DU CHAMP DE FOIRE

SIMON NWAMBEHEN



Au-delà de son appartenance au monde africain, Simon Nwambeben propose un univers de poésie qui danse et qui palpite constamment aux frontières du fragile et de l'universel. A travers sa musique, il tend les mains à l'homme, touche les cœurs et soigne les maux contemporains. Un délice dépouillé de tout artifice qui vous emporte pour un voyage au bout du monde...

SAMEDI 21 MAI

20H00 - PLACE DU CHAMP DE FOIRE

BENJAMIN BOBENRIETH



Faire et refaire... mais aussi créer et composer dans un répertoire où ils sont peu nombreux à s'engager sur de nouveaux thèmes. Benjamin Bobenrieth ose et propose. Adeptes de la geste manouche, il porte haut le legs de ses maîtres et s'en est imprégné pour traduire une empreinte personnelle, vivifiante, pleine de tension virtuose. Un spectacle à ne manquer sous aucun prétexte...

DIMANCHE 22 MAI - 18H00 - PLACE DU CHAMP DE FOIRE

WENDY LEE TAYLOR

Polyvalente en jazz, cabaret et comédie musicale, Wendy Lee Taylor est une artiste en évolution constante. Avec son quartet, elle reprend Fred Astaire : un retour aux sources, un pèlerinage vers l'univers musical d'un authentique créateur qui a su nous faire rêver. Laissez-vous séduire par cette voix aussi envoûtante que magique ! Un concert pour revivre le jazz au rythme des claquettes...



BIBLIOBULLE

L'association Bibliobulle recherche des bénévoles

L'association Bibliobulle fait vivre les bibliothèques des écoles publiques d'Aizenay.

L'association offre la possibilité à tous les enfants des écoles publiques d'accéder gratuitement et librement à un large choix de romans, albums, documentaires, BD... soit un fond documentaire de 8000 livres.

Une dizaine de bénévoles dont quelques personnes à la retraite se mobilisent chaque semaine pour faire vivre la bibliothèque en collaboration avec Servane Dieux, animatrice BCD et les équipes enseignantes de Louis Buton et La Pénrière.

Bibliobulle soutient les projets des enseignants autour du livre. Tout au long de l'année scolaire les bénévoles choisissent les livres à acquérir (en collaboration avec les enseignants et Servane), enregistrent les abonnements des élèves en début d'année scolaire, participent à l'organisation de la venue des auteurs, font la lecture aux enfants sur des temps dédiés...

Bibliobulle est une association qui est essentielle pour les enfants.

Si vous souhaitez devenir bénévole et donner un peu de votre temps pour faire vivre l'association n'hésitez pas à contacter : presidencebibliobulle@gmail.com

CONCERT PÉDAGOGIQUE

SAMEDI 21 MAI - 11H00

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

C'est quoi le jazz ?

Les quatre musiciens de SORO jouent l'univers multicolore du jazz, en reprenant les titres phares des grands jazzmen historiques. En filigrane, un dialogue entre un enfant et un musicien de Jazz les emmène dans divers univers et cultures, pour un voyage pédagogique qui permettra d'esquisser une réponse à cette question... Un spectacle de découverte du jazz à destination des enfants de tous âges...



MARCHÉ MUSICAL

DIMANCHE 22 MAI - 10H00

PLACE DE LA MAIRIE

Le jazz investit le marché alimentaire du dimanche ! Only new band jazz, en déambulation, déroule un répertoire tour à tour enchanteur et entraînant. Jazz New-Orleans ou Dixieland, swing, mélodies issues de génériques de films ou de feuilletons célèbres, il y en a pour tous les goûts et toutes les oreilles. L'ambiance sera sans aucun doute détonante et les courses du dimanche matin sont prévues très festives...





EXPOSITION

Arts pour tous

Créagésin'art et Aizenay Photo Nature s'associent pour présenter au public les œuvres et travaux de leurs adhérents. Samedi 18 et dimanche 19 juin 2022, à la salle des Quatre Rondes, on pourra découvrir et admirer des peintures, des sculptures, des dessins, des photographies...

Des œuvres de Jacques Savary, artiste vendéen reconnu, seront également présentées, mettant ainsi en lumière le travail de ce peintre disparu trop tôt. Jacques Pellerin, professeur d'arts plastiques, animera une visite commentée avec Mireille Savary, sœur de l'artiste, le samedi à 17h30.

Différentes animations seront proposées au public tout au long du week-end.

Pour vous désaltérer ou vous proposer quelques grignotages, les membres de La Pause vous accueilleront au bar, dont les bénéfices profiteront à l'amélioration de l'action sociale portée par l'association.

Renseignements :

Créagésin'art – Thierry Guillaud

Tél. : 06 71 55 80 02

creagesinart@gmail.com

Aizenay Photo Nature - Natacha

Prouteau

Tél. : 06 38 55 87 51

aizenayphotonature@gmail.com

FÊTE DE LA MUSIQUE

Rendez-vous le 21 juin pour la fête de la musique

Chantez, dansez, fêtons ensemble la musique mardi 21 juin 2022 !

En centre-ville, de la musique pour tous les goûts de 19h00 à 21h00, disséminée sur les places de la Mairie, de l'Église, de la Mutualité...

Des scènes ouvertes où se produiront des groupes locaux, issus ou non des associations d'Aizenay... De belles découvertes en perspective...

Et à partir de 20h00, au départ de la place de l'Église, une déambulation proposée par le Réveil Agésinate, et le collectif Mür qui conduira le public jusqu'au parc des Sittelles.

Parc des Sittelles, à partir de 19h00, les associations musicales d'Aizenay : chorale voix là, etc

🎤 Concert TREIZEURS DU MAT' à 21h30

Sur un puissant groove basse-batterie, les mélodies de l'accordéon s'entremêlent avec des cuivres fanfaresques débordants d'énergie et un chant dynamique aux textes réalistes et percutants. Contestataires sans être moralisateurs, ils abordent des sujets liés à l'environnement, la liberté, la consommation, et le chanteur se joue à peindre les amalgames et la bêtise d'une société préoccupée par la compétitivité, la croissance, l'individualisme...

Issus d'univers musicaux différents, entre chanson à texte, musique

des Balkans, musette ou métal, les musiciens ont su créer une fusion surprenante et détonante. Le live se caractérise par une forte énergie communicative, à la fois très festive et à la bonne franquette. Le style est unique, l'envie débordante, l'entrain contagieux.

🎤 Collectif Mür

Le collectif Mür est une association qui a pour but de promouvoir l'art sous toutes ses formes de manière qualitative et récréative. S'inspirant de l'esthétisme de Tim Burton, et du film "Climax" de Gaspard Noé, le Collectif Mür vous emmène doucement à un état de lâcher prise... Ce que vous trouviez beau n'est plus, ce que vous trouvez beau, à l'instant, ne sera plus. Laissez le beau devenir, apprenez à regarder l'être et non le paraître pour capter enfin la substance du vivant.

🎤 APPEL A LA MUSIQUE !

Que vous soyez solo ou en groupe, de style pop, rock, funk, électro, disco et plus encore, participez à la fête de la musique d'Aizenay ! La ville vous mettra à disposition un espace sécurisé et une arrivée électrique.

Inscrivez-vous auprès du service événementiel et vie associative par email sur evenementiel@mairie-aizenay.fr



SORTIE

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

De la gare à l'Office de tourisme, renaissance d'un patrimoine ferroviaire consacré à la découverte et au voyage.

Pour cette 24^e édition des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, autour du thème « Être et Renaître », découvrez l'ancienne gare de la Ville d'Aizenay au fil du temps, réhabilitée, restaurée et réemployée, pour devenir aujourd'hui l'Office de tourisme Vie et Boulogne.

Pour connaître les secrets de son évolution, rendez-vous :

- samedi 25 juin 2022 de 10h00 à 12h30 et 14h30 à 17h30

- dimanche 26 juin 2022 de 14h00 à 18h00,

pour écouter les témoignages et découvrir l'exposition des travaux réalisés par la Communauté de Communes et l'architecte Léa Maudet

Entrée libre et gratuite



EXPOSITION

Exposition Art'gésinate – Les couleurs du temps

Du 1^{er} au 17 juillet 2022, artistes agésinates, peintres, sculpteurs, photographes ou dessinateurs... nous vous proposons une exposition de vos œuvres à l'Office de tourisme Vie et Boulogne.

Pour cette nouvelle édition, le thème choisi est : « les couleurs du temps ».

Vous êtes amateur ou professionnel d'art ? Choisissez UNE œuvre qui illustre le thème de cette année et contactez le service Événementiel et Vie associative de la mairie au 02 51 94 60 46 ou par email evenementiel@mairie-aizenay.fr, pour participer et présenter votre travail. Les élèves des collèges d'Aizenay, sont également invités à exposer.

Un jury composé des membres du groupe de travail de la commission culturelle, choisira trois œuvres qui représenteront au mieux le thème de l'exposition. Les lauréats seront invités à partager un espace d'exposition avec les artistes du Salon d'automne 2022.

Inscriptions préalables obligatoires et renseignements : evenementiel@mairie-aizenay.fr



COURSE

Du nouveau pour la 7^e édition de la Foulée Agésinate

En 2022, La Foulée Agésinate se réinvente et propose aux coureurs de nouveaux parcours qui les tiendront assurément en haleine jusqu'à la ligne d'arrivée !

Le départ de trois courses mixtes de 9, 16 et 22 km, et une course pour les enfants sera donné dimanche 19 juin 2022 au stade municipal.

Repensés par l'équipe des Foulées Agésinates, les parcours empruntent des sentiers, des pistes, traversent la forêt, et permettent aux participants de profiter pleinement des atouts de la commune. C'est une véritable « course nature » qui vous attend ! Seul ou entre amis, coureur du dimanche matin ou aguerri ce ne sera que du bonheur à partager... alors, inscrivez-vous rapidement !

Inscriptions en ligne uniquement
Règlement sur le site web : lesfoulesagesinates.jimdofree.com
fb : www.facebook.com/lesfoulesagesinates
lesfoulesagesinates@gmail.com

MAI

Dimanche 15 mai

Vide greniers

Place du Champ de Foire
Proposé par l'Amicale du Champ de Foire

Mercredi 18 mai

Graines d'histoires

À la médiathèque
À 11h00
Pour les 3-7 ans. Gratuit, entrée libre.
Tél. : 02 51 31 88 41

Vendredi 20 mai

Une soirée "Cluedo d'investigation"

Salle Les Quatre Rondes
À 20h00
Cette soirée sera animée par Shifoumi.
Sur inscription auprès du centre social Mosaïque. Nombre de places limitées.
Tél. : 02 51 48 31 78

Samedi 21 mai

Retrouvez "Les Jeux de Maud"

À la ludothèque et la médiathèque
Tout au long de la journée venez jouer et passer un moment convivial et ludique animé par François Gaudin, auteur de jeu d'Aizenay.
Renseignements au centre social Mosaïque
Tél. : 02 51 48 31 78

Du 20 au 22 mai

Jazz'inate

Proposé par la ville d'Aizenay
Concerts jazz
Retrouvez le programme complet page 21 de ce numéro.

Samedi 21 mai

Exposition Arts'Chav

La Chavechère (route de Martinet)
De 10h00 à 18h00.
Exposition de peintures et sculptures dans les jardins et les granges du village de La Chavechère.
Entrée libre bar et animations

Dimanche 22 mai

Vide greniers

Salle Les Quatre Rondes
De 6h00 à 18h00
Emplacements : 8 € les 2 mètres linéaires
Proposé par la MAM Les Copains Câlines
Contact : Sylvie Jacquot
Tél. : 06 26 46 04 48

Samedi 28 mai

Ça me dit des histoires

À la médiathèque
À 11h00
Pour les 4-8 ans. Gratuit, entrée libre.

JUIN

Mercredi 8 juin

Graines d'histoires

À la médiathèque
À 11h00
Pour les 3-7 ans. Gratuit, entrée libre.
Tél. : 02 51 31 88 41

Samedi 11 juin

Pique-Nique avec « les Mains Tendues »

Salle Georges Hillairiteau / Parc des Sittelles
De 12h00 à 17h30
Venez avec votre pique-nique et votre bonne humeur, les Mains Tendues vous offre l'apéritif et le goûter. Jeux de société, jeux de cartes, boules, palets... à disposition
Contact : Ghislaine Personne
Tél. : 06 24 91 83 60

Samedi 11 juin

Café des nouveautés

À la médiathèque
À 11h00
Venez découvrir les nouveautés venues enrichir les collections et faire le plein d'idées lecture dénicher des bons plans DVD !
Tout public. Entrée libre.
Tél. : 02 51 31 88 41

Dimanche 12 juin

Vide greniers

Parking d'Hyper U
Proposé par la France d'Aizenay Football

Dimanche 12 juin

Après-midi dansant

Salle les Quatre Rondes
À 14h30
Proposé par le Club l'Agésinate des Retraités
Tarif : 9 € (goûter et boissons inclus)
Contact : Marie-Madeleine Grondin
Tél. : 06 19 33 20 40

Mardi 14 juin

Bébés lecteurs

À la médiathèque
À 10h00 & 11h00
Pour les 0-3 ans. Gratuit, sur inscription.
Tél. : 02 51 31 88 41

Samedi 18 juin

Animations Ping-pong pour tous

Complexe sportif de la Galerne
De 14h00 à 18h00
Proposées par le Club Pongiste d'Aizenay

Samedi 21 juin

Fête de la musique

Centre-ville et parc des Sittelles
À partir de 19h00
Proposée par la ville d'Aizenay

Samedi 25 juin

Concert des élèves

Salle Les Quatre Rondes

À 18h00

Proposé par l'Atelier Musical Vents d'Ouest
Entrée gratuite et bonne humeur assurée

Samedi 25 juin

Ça me dit des histoires

À la médiathèque
À 11h00
Pour les 4-8 ans. Gratuit, entrée libre.
Tél. : 02 51 31 88 41

Samedi 25 et dimanche 26 juin

Journée du petit patrimoine de pays et des moulins

Office de tourisme
Samedi 25 juin de 10h00 à 12h30 et 14h30 à 17h30 et dimanche 26 juin de 14h00 à 18h00
Proposé par la ville d'Aizenay

Dimanche 26 juin

Marché du dimanche

Animation d'été
Place de la Mairie
De 10h00 à 12h30
Proposé par la ville d'Aizenay

JUILLET

Vendredi 1^{er} juillet

Après-midi dansant

Salle Les Quatre Rondes
À 14 h30
Proposé par le Club l'Agésinate des Retraités
Tarif : 9 € (goûter et boissons inclus)
Contact : Marie-Madeleine Grondin
Tél. : 06 19 33 20 40

Du 1^{er} au 17 juillet

ART'gésinate

Office de tourisme Vie et Boulogne
Gratuit, entrée libre.

Mercredi 13 juillet

Fête du 13 juillet

Stade municipal
À partir de 19h00 : Soirée festive et familiale.
23h00 : Feu d'artifice

Samedi 30 juillet

Ça me dit des histoires

À la médiathèque
À 11h00
Pour les 4-8 ans. Gratuit, entrée libre.

Dimanche 31 juillet

Après-midi dansant

Salle les Quatre Rondes
À 14h30
Proposé par le Club l'Agésinate des Retraités
Tarif : 9 € (goûter et boissons inclus)
Contact : Marie-Madeleine Grondin
Tél. : 06 19 33 20 40

UN PEU D'HISTOIRE

L'Aire Buron

Le Conseil des Sages, avec les documents de M. Gaston Chevolleau, vous raconte :



Près de l'église, les Agésinates empruntent très fréquemment la place de l'Aire Buron. Cette dénomination est présente dans les archives dès le milieu du 17^e siècle.

On l'appelait à l'époque « l'Aire aux Burons » en référence, semble-t-il, au patronyme des sacristains Bouron, qui se serait déformé au cours des années.

À cet endroit, les sacristains battaient les gerbes provenant de leur boisselage, pour les égrener. Le boisselage était une aide en nature, constituée de gerbes de céréales, allouée aux sacristains par les paysans.

Les habitations des sacristains étaient vraisemblablement sises autour de cette aire, jouxtant l'église de l'époque. L'église du XIII^e siècle se dressait alors entre l'église actuelle et l'ancien presbytère (devenu la mairie aujourd'hui).

Sur cette place donnait l'entrée de la chapelle de la Marronnière. Elle avait été

édifiée en 1594 par le seigneur de la Grange Marronnière. De dimensions modestes, pouvant accueillir une vingtaine de personnes, elle était mitoyenne de l'église. Elle donnait sur le chœur et l'autel, par une ouverture en voûte de pierre de taille qui avait été percée. L'édifice a été démoli en même temps que l'église, en 1908.

Plus tard, au début du 19^e siècle (peut-être même avant), et toujours au cours du 20^e siècle, la place accueillait mensuellement le marché aux petits cochons.



L'avez-vous repéré ?... Au numéro 1 de la place de l'Aire Buron, en levant les yeux au-dessus de la fenêtre de l'étage, on découvre un linteau de pierre portant une inscription... à l'envers ! On déchiffre « LOUE 1658 ».

Ce linteau proviendrait d'une maison détruite de la rue du Bourg aux Moines, ayant appartenu à la famille Loué. Son positionnement original évite la méprise quant à la date d'édification de l'immeuble, érigé beaucoup plus tard, à la fin du 19^e siècle, sur une partie de l'ancien Prieuré d'Aizenay.



INFOS

Élections législatives

Les 12 et 19 juin prochains, les Français sont de nouveau appelés aux urnes pour les élections législatives.

Les élections législatives servent à élire les députés qui siègent à l'Assemblée nationale. Ils sont élus au suffrage universel direct pour 5 ans avec un mode de scrutin majoritaire à 2 tours.

Les députés sont des parlementaires qui, à l'Assemblée nationale, participent au travail législatif et au contrôle du Gouvernement.

Quel est le rôle du député ?

Bien qu'élu dans le cadre d'une circonscription, les députés, ont pour mission de voter les lois et de contrôler de l'action du Gouvernement. Ils **représentent la Nation tout entière** et exercent à ce titre un mandat national.

Comme pour les élections présidentielles vous pouvez voter :
- soit en vous rendant en personne au bureau de vote indiqué sur votre carte d'électeur
- soit par procuration. Si vous êtes absent le jour du vote (élection ou référendum), vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote.

GROUPE

" Aizenay ville durable et solidaire "

Alors que l'accalmie de la crise sanitaire annonçait le retour des « jours heureux », la guerre frappe l'Ukraine, donc le continent européen. Le Groupe « Aizenay, Ville durable et Solidaire » tient à apporter son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien et salue la mobilisation des Agésinates. De nombreuses familles se sont mobilisées pour accueillir des réfugiés. Un bel élan de générosité et de solidarité.

Reprise des activités et des événements

Malgré la crise internationale, les associations ont repris leurs activités et depuis le mois d'avril, les manifestations collectives ont pu reprendre pour partie. La vie associative reprend du souffle et retrouve le public. Nous leur souhaitons de retrouver toute leur dynamique d'avant COVID.

L'OmEGA, un écrin pour les sportifs et les lycéens

Ouvert aux associations utilisatrices (Aizenay Gymnastique, Aizenay Badminton, Aizenay Volley et Aize'calade) en début d'année après 18 mois de travaux, le complexe sportif OmEGA a été officiellement inauguré en présence de nombreux élus, des partenaires financiers et institutionnels, du monde associatif, du conseil municipal des enfants, du conseil des sages et des riverains. Ce projet attendu des clubs et associations sportives, des écoles, du collège et du lycée renforce l'attractivité de notre ville. L'OmEGA, c'est un nouvel espace sportif ouvert à tous. Un projet partagé et une belle réalisation collective. Au fur et à mesure de l'élévation du chantier, nous avons ensemble, avec les intervenants, les associations, mais aussi avec la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, la Fédération Française de Badminton, fait évoluer le projet pour que ce complexe corresponde au mieux aux besoins de ses utilisateurs. Pour exemple, pour le sport pour tous, un revêtement sportif adapté a été sélectionné aussi bien

pour l'athlète valide qu'en fauteuil. Et afin d'éviter les transferts du fauteuil sportif vers le fauteuil civil pour tout simplement se rendre aux commodités durant un entraînement ou une compétition, nous avons retravaillé les dimensions des ouvertures des toilettes. Cela peut sembler simple, mais c'est important pour nous.

Avec le complexe sportif OmEGA, nous avons vu la création d'une nouvelle association sportive Aize'calade, mais aussi la création d'une section masculine de gymnastique. Ce sont encore des entraînements, des compétitions, des stages, des tournois et bientôt un gala qui se dérouleront sur ce site.

OmEGA, c'est un lieu accueillant, convivial, un lieu de rencontres, permettant de promouvoir le sport à Aizenay et une belle vitrine sportive pour le territoire.

Vote du Budget

Le 24 février 2022, après une incursion des forces armées russes dans le Donbass, une offensive générale aérienne, maritime et terrestre est déclenchée sur l'ensemble du territoire ukrainien. Après la pandémie et l'envolée des prix de l'énergie et des matières premières, les élus ont dû construire ce second budget de la mandature 2020-2026 avec toutes ces incertitudes. Le 23 mars 2022, c'est un budget principal de 21,898 millions d'euros qui a été voté (contre 23,47 millions d'euros en 2021).

La prudence est de rigueur. Néanmoins, nous avons souhaité maintenir un haut niveau d'investissement pour répondre aux besoins des Agésinates.

La ZAC des Chardonnerets

La 1^{re} tranche opérationnelle envisagée, la ZAC les Chardonnerets, se situe au Sud de la route de La Riffaudière, entre les rues de L'Anjormière et des Ormeaux, et représente une superficie d'une quinzaine d'hectares dont, environ, 11 hectares classés en zone constructible au PLUi -H et 4 hectares en zone naturelle verte.

Ce projet, nous le souhaitons concerté et partagé et nous associons la population, avec une exposition en Mairie et sur site mais également avec la tenue d'une réunion publique. C'est un travail de co-construction avec les habitants. La ZAC des Chardonnerets permettra de valoriser des zones humides en créant un nouveau « poumon vert » au cœur du site, qui constituera un nouvel espace de respiration au Nord de la Ville.

Groupe scolaire Louis Buton

En responsabilité, le Groupe « Aizenay, Ville durable et solidaire » a fait le choix de reconsidérer le projet de réhabilitation énergétique, fonctionnelle et d'accessibilité du groupe scolaire Louis Buton et de le décaler dans le temps en raison de son coût (10 millions d'euros environ en prenant en compte l'ensemble des études, les travaux, les aléas et revalorisation). Il est regrettable de lire que la ville abandonne cette rénovation et par les mots d'un ancien directeur que c'est « *une injure faite aux enfants et à leurs conditions de travail, aux familles d'Aizenay et de Maché qui ont fait le choix du service public d'éducation.* » Alors que la ville mutualise son école avec les enfants de Maché, ce dernier proposait la création d'une école publique à Maché. Les élus du groupe majoritaire sont en responsabilité et garant des deniers publics. On ne peut pas prendre en otage les enfants d'une école pour critiquer la politique d'une municipalité. Notre équipe a toujours été attentif aux besoins des enfants, et le restera.

Une nouvelle fois, nous rappelons que ce projet n'est pas abandonné. Il doit tout simplement être retravaillé pour prendre en compte les contraintes actuelles.

L'équipe « Aizenay, Ville durable et solidaire »

GROUPE

" Aizenay, prenons notre avenir en main "

Mot non remis.

Vous pouvez consulter les comptes-rendus du conseil municipal sur le site www.aizenay.fr ou en mairie.

Permanences

CONTACTS

Loisirs

Cinéma "cin'étoile, l'aventure continue"

Horaires et programmes sur cine-aizenay.fr.

7 rue Malpartida de Cáceres

Tél. : 02 51 31 49 39

contact@cine-aizenay.fr

Cyber-centre

Mardi : 10h30 à 12h00

Antenne Jeunesse

10 Rue Sainte-Barbe

Tél. : 02 51 94 74 40

Ludothèque

Mercredi : 10h00 à 12h00 et de

15h00 à 18h30,

Vendredi : 16h30 à 18h30,

Samedi : 10h30 à 12h30

Espace Villeneuve

5 rue Malpartida de Cáceres

Tél. : 02 51 06 55 96

Médiathèque

Mardi et vendredi : 16h à 18h30,

Mercredi : 10h30 à 18h30,

Samedi : 10h30 à 12h30 et de

14h30 à 16h30.

1 rue de Malpartida de Cáceres

Tél. : 02 51 31 88 41

aizenay@biblio-vieetboulgne.fr

Piscine - Fermée actuellement pour travaux

2 rue des Ganneries

Tél. : 02 51 94 62 17

piscine-aizenay@vieetboulgne.fr

Social

ADMR

Lundi au vendredi de 8h30 à

12h30.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

1 bis rue Monseigneur

Gendreau

Tél. : 02 51 31 82 42

paysvieetboulgne@admr85.org

Centre Communal d'Action Sociale

Lundi au vendredi : 9h30 à

12h30 et de 14h00 à 17h30 sur

rendez-vous.

Hôtel de ville

Tél. : 02 51 94 60 46

ccas@mairie-aizenay.fr

Centre social, associatif et familial Mosaïque

Lundi et mercredi de 9h00 à

12h30 et de 14h00 à 17h30,

Mardi de 9h00 à 12h30,

Jeu de 9h00 à 12h30 et de

14h00 à 18h30,

Vendredi de 10h00 à 12h30 et

de 14h00 à 17h30,

Samedi de 9h00 à 12h00.

1 rue Monseigneur Gendreau

Tél. : 02 51 48 31 78

contact@centresocialmosaique.com

CRESUS (Association régionale d'aide et de soutien à un rééquilibre budgétaire)

Permanence :

Mardi de 9h00 à 12h00 et de

14h00 à 17h00

Vendredi de 9h00 à 12h00.

10 rue du Pont de 4 Mètres

Tél. : 06 42 63 65 15

La Maison des adolescents

Permanence un mercredi sur

deux aux jeunes de 11 à 21 ans

et à leurs parents.

Sur rendez-vous.

Centre Monseigneur Gendreau

Tél. : 02 51 62 43 33

La Mission Locale

Permanence le lundi de 14h00

à 17h00.

Centre Monseigneur Gendreau

Tél. : 02 51 09 89 70

missionlocale@mllpy.org

La PAUSE

Aide à l'accueil des personnes sans domicile fixe.

lapause.aizenay1@gmail.com

Service social de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail)

Permanence le 2^e et 4^e jeudi du

mois de 9h00 à 12h00.

Centre Monseigneur Gendreau

sur rdv.

Tél. : 36 46

ssrvendee@carsat-pl.fr

TREMLIN

Tél. : 02 51 06 41 59

Service Social de la MDSF (Maison Départementale des Solidarités et de la Famille)

Permanence le vendredi matin

sans rendez-vous de 9h00

à 10h00 et sur rendez-vous

de 10h00 à 12h00 au Centre

Monseigneur Gendreau.

Tél. : 02 28 85 74 40

mddf.lepoire@vendee.fr

HORS COMMUNE

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois de

10h00 à 12h00 à la C.C.V.B.

Travailleur social de la CAF

Uniquement sur rendez-vous

à Aizenay tous les vendredis

de 9h00 à 17h00 au Centre

Monseigneur Gendreau.

Permanences à Palluau et La

Roche-sur-Yon.

Tél. : 02 51 44 77 70

La Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (MDSF) du Poiré-sur-Vie

Ouvert du lundi au vendredi de

9h00 à 12h00 et de 14h00 à

17h00

32 rue des Chênes au Poiré-

sur-Vie

mddflepoire@vendee.fr

Tél. : 02 28 85 74 40

Divers

Service de proximité

Demande de petits travaux d'entretien sur l'espace public.

Pour un problème d'éclairage public merci de donner le numéro figurant sur le mât du lampadaire.

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Tél. : 02 51 34 71 32

services.techniques@mairie-aizenay.fr

Centre des secouristes Jean Labarbe

Espace Villeneuve

3 rue Malpartida de Cáceres

Tél. : 06 76 88 60 83

Déchetterie

Mardi au vendredi de 13h30 à 17h30,

Mercredi de 9h00 à 12h00

Samedi 9h00 à 12h00 et de

13h30 à 17h30.

Police municipale

6 rue de l'Hôtel de ville

Tél. : 02 51 94 84 06

HORS COMMUNE

Communauté de Communes Vie et Boulgne

24 rue des Landes - Le Poiré-

sur-Vie

Tél. : 02 51 31 60 09

Ordures ménagères : 02 51 31

67 33

Espace France services

Mardi au vendredi de 9h00 à

12h30 et de 14h00 à 17h30

Samedi de 9h00 à 12h30.

26 Rue Georges Clemenceau

à Palluau

Tél. : 02 51 98 51 21

msap@vieetboulgne.fr

Gendarmerie nationale du Poiré-sur-Vie

2 rue de la Lisière - Le Poiré-

sur-Vie

Tél. : 02 51 31 82 34

Médecin de garde

Nuit, week-end, jours fériés

Tél. : 02 51 44 55 66

Pour toute urgence : 17

Pompiers : 18

CONTACTS

Enfance jeunesse

Le Multi-Accueil " Les Petits Moineaux "

Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30.

1 impasse des Petits Moineaux

Tél. : 02 51 48 31 71

lespetitsmoineaux@mairie-aizenay.fr

Accueil de loisirs municipal " Chouette et cie "

Inscriptions à l'accueil de loisirs

le vendredi de 14h à 17h30

24 rue du Bourg aux Moines

85190 AIZENAY

Tél. : 02 51 98 02 02

accueil.loisirs@mairie-aizenay.fr

Antenne Jeunesse

Périodes scolaires

• Mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h

• Mercredi et samedi de 14h à 18h

• Vendredi de 19h à 22h

Périodes de vacances scolaires

• Mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h

à 18h

Les horaires peuvent varier en fonction du

programme d'animations.

10 rue Sainte Barbe

Tél. : 02 51 94 74 40

antenne.jeunesse@mairie-aizenay.fr

Association des assistantes maternelles " Les P'tits Patapons "

Permanence les samedis des semaines

paires de 10h à 11h30.

Accueil de loisirs municipal

24 rue du Bourg aux Moines

Tél. : 07 68 86 31 71

association@lesptitpatapons.fr

Familles rurales

Tél. : 07 68 64 80 64

famillesruralesaizenay@gmail.com

Maisons des Assistantes Maternelles

• Aux pays des rêves

7 impasse de l'Hermine

Tél. : 06 22 80 85 39 – 06 78 52 21 96

• " Les copains câlins "

42 rue du Lavoir

Tél. : 06 63 68 86 23 - 06 26 46 04 48

• " La maison des marins "

7 rue des Charmilles

Tél. : 06 16 33 93 47

• " Les P'tits Loulous "

7 impasse Baudelaire

Tél. : 02 44 40 49 18

Relais petite enfance

Permanences à la C.C.V.B.

Tél. : 02 51 31 93 18

ram.ouest@vieetboulgne.fr

AIZENAY

JAZZ *inate*



**VENDREDI 20, SAMEDI 21
DIMANCHE 22 MAI 2022**

CONCERTS GRATUITS